

Habilitation Electrique B0 - H0(V) - BS BE Manoeuvre - Recyclage

HABILIT

L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention des risques électrique pour les activités professionnelles où ces risques sont présents.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique - Connaître les méthodes et procédures à mettre en oeuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité - Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Les + métier

Public Visé

Toutes personnes qui effectuent des opérations : sur ou au voisinage des installations électriques en exploitation ; sur des installations en construction au voisinage d'autres installations en exploitation. Les opérations d'ordre électriques effectuées sur les installations électriques doivent être confiées à des personnes qualifiées, formées et habilitées.

Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Formation initiale :

Module tronc commun 1 : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Formation recyclage :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage

Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas du chargé de : chantier, travaux, exploitation électrique, consignation ou de son employeur

Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection

Parcours pédagogique

En fonction des symboles choisis, voici le détail des savoir et savoir-faire :

• **Module R1 - Thèmes communs recyclage, retour d'expérience** : Discussion entre les participants et le formateur

Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles

Pratiques professionnelles

Thèmes communs :

Savoir : Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Savoir-faire et Savoir : Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ; Evaluation du risques électrique

• **Module R2 : Recyclage thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant et chargé de chantier**

Savoir-faire et Savoir :

Habilitation indice 0 : limites, zone, analyse des risques et mesures de prévention

Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Equipement de travail utilisés : échelles, outils à main, etc : risques et mise en oeuvre

Incendies et accidents sur ou après des ouvrages et installations électriques

• **Module 3 : Recyclage, thèmes spécifiques BS, BE Manoeuvre**

Savoir-faire et Savoir :

Habilitation BS, BE Manoeuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier et utiliser

Equipement de travail utilisés : échelles, outils à main, etc : risques et mise en oeuvre

Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération

Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Méthodes pédagogiques

Formation théorique :

- Livret de formation

Formation pratique :

- Exercices de mises en pratique sur un ouvrage ou une installation types.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation théorique : QCM constitué de 15 questions minimum.

L'évaluation porte entre autres, sur les thèmes suivants : dangers de l'électricité, distances et zone d'environnement, limites des opérations associées au symbole objet de l'habilitation visée, mesures de protection collective et individuelle.

L'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses au minimum.

Évaluation pratique : l'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention. L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères : sans erreur, erreur mineure et erreur majeure.

Les critères d'acceptation sont les suivants : deux erreurs mineures au maximum, aucune erreur majeure.

Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, une personne référente est disponible pour répondre à vos questions sur contact@securitup.fr ou au 04 78 90 10 71

Durée

10.50 Heures **1.5** Jours

Durée de mise en pratique : 3.00 Heures



Contactez-nous !

AGENCE CHASSIEU

Mail : contact@securitup.fr